



Paris, le 1^{er} mai 2017 – 08h45

Chiffre d'affaires de 1 508 K€ pour l'année 2016

Dépôt de deux demandes d'enregistrement du masitinib auprès de l'EMA dans la mastocytose systémique sévère et la sclérose latérale amyotrophique (SLA)

Fonds levés par la société en 2016 et 2017 (à date) : respectivement 32 millions et 40 millions d'euros via des placements privés et des exercices de bons d'émission d'action

AB Science SA (NYSE Euronext - FR0010557264 - AB), société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), annonce aujourd'hui ses résultats financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et présente l'actualité de ses activités. Le Conseil d'Administration, réuni le 27 avril 2017, a examiné et arrêté les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport financier audité est disponible sur le site de la société.

I. Événements clés de l'année 2016

Résultats d'études cliniques

▪ Sclérose latérale amyotrophique (SLA)

L'étude AB10015 de phase 2/3 du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA) a été positive sur son critère d'évaluation principal prédéfini et a confirmé l'analyse intérimaire. L'analyse finale a été réalisée sur 394 patients traités pendant 48 semaines et répartis en trois bras de traitement différents: masitinib 4,5 mg/kg/jour, masitinib 3 mg/kg/jour, et placebo, avec dans chaque bras le riluzole comme traitement associé.

Le critère d'évaluation principal était basé sur l'évolution du score fonctionnel de la Sclérose Latérale Amyotrophique (ALSFRS-R) après 48 semaines de traitement.

Les données finales d'efficacité et de tolérance de cette étude seront présentées à la réunion annuelle de l'European Network for the Cure of ALS (ENCALS), à Ljubljana en Slovénie (18-20 mai 2017).

Pour rappel, cette étude prévoyait une analyse intérimaire une fois que 191 patients (50% de la population de l'étude) avaient atteint 48 semaines de traitement. Cette analyse intérimaire avait été un succès et de ce fait AB Science avait déposé un dossier d'enregistrement auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) dans cette indication. La procédure d'examen du dossier a démarré le 12 septembre 2016. La décision de l'EMA d'enregistrer le masitinib dans la SLA devrait être connue à la fin du quatrième trimestre 2017.

▪ La mastocytose systémique sévère

L'étude de phase 3 du masitinib dans la mastocytose systémique sévère a été positive sur son critère d'évaluation principal prédéfini et a montré la supériorité du masitinib par rapport aux traitements symptomatiques utilisés à l'optimal.

Cette étude de phase 3 randomisée comparait l'efficacité du masitinib associé au traitement symptomatique à l'optimal par rapport au placebo associé au traitement symptomatique à l'optimal, dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte avec ou sans mutation D816 V du c-Kit. Les résultats de l'étude ont montré la supériorité du masitinib à la dose de 6 mg/kg/jour au comparateur, mesurée par le taux de réponse cumulée à 75% sur les handicaps de prurit ou de bouffée de chaleur ou de dépression ou d'asthénie (désignée comme «Réponse-4H75%»). La réponse-75%4H était de 18,7% pour le masitinib contre 7,4% pour le placebo (p=0,0076, Odd ratio=3.63) dans la population mITT (population en intention de traiter modifiée, critère d'analyse primaire). La réponse-75%4H était de 18,7% pour le masitinib contre 7,6% pour le placebo (p=0,0102, Odd ratio=3.28) dans la population évaluable selon le protocole (analyse de sensibilité). Le succès de l'analyse primaire a été confirmé par l'ensemble des analyses secondaires.

Ces résultats ont été présentés au congrès annuel 2016 de l'Association Européenne d'Hématologie (EHA).

Sur la base des résultats de cette étude, AB Science a déposé un dossier d'enregistrement auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) pour le masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère réfractaire aux traitements symptomatiques administrés à l'optimal chez l'adulte. La procédure d'examen du dossier a démarré le 26 avril 2016. La décision de l'EMA sera connue la seconde quinzaine du mois de mai 2017. Le masitinib est le premier médicament à être évalué dans cette indication.

- Au 31 décembre 2016, l'état d'avancement du développement clinique du masitinib est le suivant :

Domaine thérapeutique	Indication	Etude	Statut
Oncologie / Hématologie	GIST en 1ère ligne de traitement	Phase 3	En cours
	GIST en 2ème ligne de traitement	Phase 3	En cours
	Mélanome métastatique avec c-KIT JM	Phase 3	En cours
	Cancer du pancréas	Phase 3	En cours
	Cancer colorectal métastatique en rechute	Phase 3	En cours
	Cancer de la prostate métastatique en 1ère ligne	Phase 3	En cours
	Cancer de l'ovaire métastatique en rechute	Phase 3	En cours
	Lymphome périphérique à cellules T en rechute	Phase 3	En cours
Maladies inflammatoires et neuro-dégénératives	Asthme persistant sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux	Phase 3	Recrutement terminé
	Asthme persistant sévère non contrôlé par les corticostéroïdes inhalés et avec un niveau élevé d'éosinophilie	Phase 3	En cours
	Maladie d'Alzheimer	Phase 3	En cours
	Formes progressives de la sclérose en plaques	Phase 3	En cours
	Sclérose latérale amyotrophique	Phase 3	Etude terminée

Autres évènements

- Ligne de financement en capital – Equity line :

AB Science dispose de deux lignes de financement conclues avec la Société Générale et le Crédit Agricole.

- ✓ Avec la Société Générale :

Le Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale le 30 juillet 2014 permet à la Société de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 3 200 000 actions. Pour chaque tranche, le prix d'émission fait ressortir une décote maximale de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Au cours de l'année 2016, AB Science a utilisé quatre fois ce Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) et a procédé à des augmentations des capitaux propres d'un montant total de 20 655 463 euros nets des commissions de tirage (dont 16 381,83 euros de capital social) par l'émission de 1 638 183 actions nouvelles.

Le solde des actions nouvelles pouvant être potentiellement émises, en cas de nouvelle utilisation du PACEO avec la Société Générale s'établit à 103 317 au 31 décembre 2016.

✓ Avec le Crédit Agricole :

AB Science a conclu une ligne de capital - Equity Line avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ("Crédit Agricole CIB"), autorisée par l'assemblée des actionnaires du 22 juin 2015.

Selon les termes de la convention, Crédit Agricole CIB s'est engagé à souscrire des actions nouvelles pour une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 3 340 000 actions.

Pour chaque tirage, le prix de souscription est calculé par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés de l'action lors des trois séances de cotation précédant la date effective de souscription, diminuée d'une décote maximale de 5% en fonction de la taille du tirage. Les actions nouvelles seront cédées par la suite sur le marché ou hors marché par Crédit Agricole CIB.

AB Science n'a aucune obligation minimale de tirage, et utilisera cette ligne de financement à sa seule discrétion si les conditions de marchés sont favorables et telles que son utilisation soit dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Aucun tirage n'a eu lieu en 2016.

- Obligations convertibles :

L'emprunt obligataire remboursable ou convertible en actions ordinaires, d'un montant nominal initial de 10 000 500 euros (100 obligations de valeur nominale de 100 005 euros), dont 15 obligations avaient déjà été converties en actions le 4 septembre 2015, a été converti pour son solde en actions le 18 avril 2016.

566.695 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises pour un montant de 8 500 425 euros.

L'emprunt obligataire remboursable ou convertible en actions ordinaires, d'un montant nominal initial de 12 508 232 euros (65 obligations de valeur nominale moyenne de 192 434,34 euros), dont 1 obligation avait déjà été convertie en actions le 29 octobre 2015, a été converti en totalité en actions le 15 décembre 2016 pour un montant de 12 362 770 euros.

525 406 actions de préférence (catégorie C) et différentes catégories de bons de souscriptions d'actions ont ainsi été créées.

Au 31 décembre 2016, le solde des emprunts obligataires remboursables ou convertibles en actions ordinaires est donc nul.

- Placement privé :

AB Science a réalisé avec succès le 21 avril 2016 un placement privé de 12 millions d'euros auprès de RA Capital Management. 764 820 actions à bons de souscriptions d'actions (ABSA) ont ainsi été émises au prix de 15,69 euros après une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AB Science des cinq dernières séances de bourse précédent la date de fixation du prix, soit 17,43 euros. Chaque ABSA est composé d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions

(BSA). Les BSA pourront permettre la souscription de 191 205 actions nouvelles supplémentaires au prix de 15,69 euros après la décote de 10%. La valeur théorique du BSA est équivalente à une décote supplémentaire de 5,2%.

Les BSA sont exerçables pendant deux années à compter de leur émission. Ils ne sont pas cotés sur Euronext Paris. Si l'ensemble des BSA est exercé, la Société lèvera un produit brut supplémentaire d'environ trois millions d'euros.

- Autres opérations sur les valeurs mobilières :

Au cours de l'année 2016 :

- 110 640 stocks options ont été attribués
- 346 000 bons de souscriptions d'actions ont été alloués et 14 000 ont été souscrits en 2016.
- 33 751 actions de préférence gratuites d'une valeur nominale de 0,01 euro ont été attribuées

- Enquête AMF :

Suite à une enquête AMF, la société a été condamnée, par décision de la Commission des sanctions de l'AMF en date du 28 juin 2016 à une amende de 200 000 euros.

Pour rappel, cette enquête portait d'une part sur la possible violation des dispositions de l'article 632-1 du règlement général de l'AMF du fait des communiqués de presse publiés début novembre 2013 relatifs au passage de la phase 2 à la phase 3 des études cliniques menées (i) sur la sclérose latérale amyotrophique et (ii) sur la mastocytose. A l'issue de l'enquête, la Commission des sanctions de l'AMF conclue qu'il n'y a pas eu de la part d'AB Science manquement aux dispositions de l'article 632-1 du règlement général de l'AMF.

L'enquête portait également sur le possible manquement à l'obligation de communiquer une information privilégiée au moment de l'augmentation de capital par l'émission de 256.000 actions nouvelles dans le cadre de son programme d'equity line deux semaines avant la délibération du Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence Européenne des Médicaments sur l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle du masitinib dans le traitement du GIST. Sur ce point, L'AMF a considéré qu'un vote négatif du CHMP était suffisamment probable pour que l'avis négatif des rapporteurs du CHMP connu à l'issue de la présentation orale un mois avant ce vote constitue une information privilégiée. L'AMF a néanmoins noté que les rapporteurs avaient dans le mois précédant le vote du CHMP changé d'opinion et qu'ils considéraient en dernier avis que l'étude était un succès et qu'il subsistait par conséquent un aléa sur le vote.

- Autres informations :

AB Science confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

II. Événements récents survenus depuis la clôture de l'exercice

Les principaux événements survenus depuis la date d'arrêté des comptes sont les suivants :

Résultats d'études cliniques

- Sclérose latérale amyotrophique (SLA)

L'étude AB10015 de phase 2/3 du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA) est positive sur son critère d'évaluation principal prédéfini et confirme l'analyse intérimaire.

Le critère d'évaluation principal était basé sur l'évolution du score fonctionnel de la Sclérose Latérale Amyotrophique (ALSFRS-R) après 48 semaines de traitement. Conformément aux recommandations de l'EMA, la survie sans progression (PFS) a été incluse comme principal critère d'évaluation secondaire pour l'enregistrement, la progression ayant été définie comme une détérioration du score ALSFRS-R de plus de 9 points ou la mort. Une analyse séquencée était prédéfinie afin de tester d'abord le masitinib à la dose de 4,5 mg/kg/jour contre placebo, puis le masitinib à la dose de 3 mg/kg/jour contre placebo.

Pour le masitinib à la dose de 4,5 mg/kg/jour :

- L'analyse primaire sur l'évolution du score ALSFRS-R après 48 semaines de traitement (méthode mLOCF) est statistiquement significative avec une P-value de 0,014.
- Les tests de sensibilité sur l'analyse primaire ont consisté en deux modèles d'imputation en semaine 48 pour tout patient ayant interrompu le traitement avant la semaine 48. Ces analyses de sensibilité sont également statistiquement significatives avec une P-value de 0,015.
- La principale analyse secondaire sur la survie sans progression (PFS) sont également statistiquement significatives avec une P-value de 0,016.
- La qualité de vie mesurée par l'évolution du score ALSAQ est également statistiquement significative avec une P-value < 0,01.

Pour le masitinib à la dose de 3 mg/kg/jour :

- On observe une tendance en faveur du masitinib par rapport au placebo sur l'évolution du score ALSFRS-R en semaine 48 (méthode mLOCF), de même que sur les deux modèles d'imputation (analyses de sensibilité), ainsi que sur la survie sans progression (analyse secondaire).
- L'évolution de la qualité de vie est favorable au masitinib, de façon statistiquement significative (p-value<0.01).

Les effets indésirables observés avec le masitinib dans l'étude AB10015 sont cohérents avec le profil de tolérance connu du produit. Il n'y a pas eu de nouvel événement lié à la tolérance du produit lors de l'analyse finale par rapport à l'analyse intérimaire.

Les données complètes d'efficacité et de tolérance seront soumises afin d'être présentées à la réunion annuelle de l'European Network for the Cure of ALS (ENCALS), à Ljubljana en Slovénie (18-20 mai 2017).

- Formes progressives primaires et secondaires de la sclérose en plaques

L'analyse de futilité à deux ans de l'étude de phase 3 du masitinib dans le traitement de patients atteints de sclérose en plaques progressive primaire ou de sclérose en plaques secondairement progressive sans poussées est positive.

L'étude de phase 3 en cours (AB07002) est une étude en double-aveugle, randomisée contrôlée par placebo qui vise à évaluer la tolérance et l'efficacité du masitinib chez les patients atteints de sclérose en plaques primaire progressive ou de sclérose en plaques secondairement progressive sans poussées. La durée du traitement est de 96 semaines. L'étude teste 2 doses de masitinib, une première dose à 4,5 mg/kg/jour et une seconde dose démarrant à 4,5mg/kg/jour puis augmentée à 6 mg/kg/jour, contre placebo (randomisation 2:1).

Le critère d'évaluation principal de l'étude est la variation sur une période de 96 semaines de traitement du score EDSS (Expanded Disability Status Scale), qui est un score utilisé pour quantifier l'invalidité liée à la sclérose en plaques et surveiller l'évolution du degré de handicap avec le temps.

Sur la base de ces résultats, le Comité Indépendant de Revue des Données a recommandé la poursuite de l'étude.

L'étude a recruté 600 patients évaluable, comme prévu au protocole. L'étude a donc terminé son recrutement.

La prochaine étape est l'analyse intérimaire qui aura lieu quand 50% des patients auront atteint 96 semaines de traitement. Cette analyse intérimaire est attendue au second trimestre 2018. Les résultats de l'analyse finale sont attendus au second trimestre 2019.

- Asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux

L'étude de phase 3 dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux a terminé son recrutement.

Cette étude de phase 3 (AB07015) est une étude en double-aveugle, randomisée contrôlée par placebo qui vise à évaluer la tolérance et l'efficacité du masitinib chez les présentant un asthme permanent sévère non contrôlé par des corticoïdes par voie orale. Le critère principal de l'étude est le taux d'exacerbations sévères de l'asthme sur la période d'exposition. La durée du traitement prévue au protocole est de 36 semaines. L'étude avait pour objectif de recruter environ 350 patients.

Les résultats finaux seront disponibles à la fin de l'année 2017.

Afin d'élargir sa franchise dans l'asthme, AB Science a initié une nouvelle étude (AB14001) de phase 3 dans l'asthme non contrôlé par les corticostéroïdes inhalés à forte dose et les bêta-agonistes à longue durée d'action (BALA) et présentant un taux d'éosinophiles élevés. L'étude a recruté ses premiers patients. Cette nouvelle indication étendue concerne une population de patients adultes plus importante qui s'élève à 1 500 000 cas aux Etats-Unis et en Europe.

Ligne de financement en capital – Equity line

Le 13 janvier 2017, AB Science a utilisé la ligne de capital - Equity Line mise en place avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ("Crédit Agricole CIB") et autorisée par l'assemblée des actionnaires du 22 juin 2015. AB Science a procédé à l'émission de 520 091 actions nouvelles, au prix unitaire de 14,62 euros.

Augmentation de capital par placement privé

AB Science réalisé avec succès deux placements privés d'actions ordinaires nouvelles lui permettant de lever un produit brut de 34M€.

Un premier placement privé a été réalisé le 27 mars 2017, permettant à AB Science de lever un produit brut de 15M€. Ce placement privé, réalisé exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés, a donné lieu à l'émission de 982 962 actions ordinaires nouvelles via une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription. Le prix du placement a été fixé à EUR 15,26 par action ordinaire nouvelle à l'issue d'une procédure accélérée de construction du livre d'ordres. Ce prix fait ressortir une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AB Science des cinq dernières séances de bourse précédent la date de fixation du prix, soit EUR 16,95.

Un second placement privé a été réalisé le 31 mars 2017, permettant à AB Science de lever un produit brut de 19M€. Ce placement privé, réalisé exclusivement auprès de fonds européens et américains investissant dans le secteur pharmaceutique ou biotechnologique (dont des actionnaires existants d'AB Science), a donné lieu à l'émission de 1.241.831 actions ordinaires nouvelles via une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription. Le prix du placement a été fixé à EUR 15,30 par action ordinaire nouvelle à l'issue d'une procédure accélérée de construction du livre d'ordres. Ce prix fait

ressortir une décote de 10% par rapport au cours de clôture de l'action AB Science au 30 mars 2017, soit EUR 17,01, et une décote de 9.68% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AB Science des cinq dernières séances de bourse précédant la date de fixation du prix, soit EUR 16.94.

Aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur la situation financière du groupe n'est intervenu depuis la clôture.

III. Résultats financiers annuels consolidés 2016 et 2015

Etat du résultat global au 31 décembre 2016 (normes IFRS) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires net	1 508	2 284
Résultat opérationnel	(30 207)	(25 964)
Résultat net	(27 696)	(26 716)
Résultat global de la période	(27 724)	(26 807)
Résultat par action - en euros	(0,78)	(0,78)
Résultat dilué par action - en euros	(0,78)	(0,78)

Résultats opérationnels

Produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires net	1 508	2 284
Autres produits	0	0
Total des produits d'exploitation	1 508	2 284

Les produits d'exploitation, exclusivement constitués du chiffre d'affaires lié à l'exploitation d'un médicament en médecine vétérinaire, se sont élevés au 31 décembre 2016 à 1 508 K€, contre 2 284 K€ un an plus tôt, en baisse de 34%. Cette baisse est due à la suspension en décembre 2015 de l'autorisation de commercialiser le masitinib aux Etats-Unis dans le mastocytome canin, le temps qu'une étude confirmatoire, actuellement en cours soit validée.

Charges opérationnelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.2016	31.12.2015
Coût des ventes	453	339
Charges de commercialisation	928	1 882
Charges administratives	2 477	2 316
Charges de recherche et développement	27 856	23 711
Autres charges opérationnelles	0	0
Total des charges d'exploitation	31 714	28 248

Les charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2016 à 31 714 K€ contre 28 248 K€ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de globale de 12,3 %.

Le coût des ventes s'élève à 453 K€ au 31 décembre 2016 contre 339 K€ au 31 décembre 2015 soit une hausse de 114 K€ (33.6%). Cette hausse s'explique principalement par la comptabilisation au 31 décembre 2016 d'une provision pour dépréciation des stocks de 99 K€ en raison de la date de péremption courte de certains lots.

Les charges de commercialisation s'élèvent à 928 K€ au 31 décembre 2016 contre 1 882 K€ au 31 décembre 2015, soit une baisse de 50,7% liée principalement aux départs des commerciaux aux Etats-Unis.

Les charges administratives ont augmenté de 6,9 %, passant de 2 316 K€ au 31 décembre 2015 à 2 477 K€ au 31 décembre 2016. Cette augmentation (161 K€) s'explique principalement par la comptabilisation de la sanction prononcée par l'AMF : 200 K€.

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 17,5%, passant de 23 711 K€ au 31 décembre 2015 à 27 856 K€ au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 4 145 k€. Cette augmentation des coûts de recherche et développement est liée à l'augmentation des coûts de recherche et développement au cours du 1^{er} semestre 2016, suivie d'une baisse, comparée au premier semestre 2016, de ces coûts au second semestre 2016, conformément à ce qui avait été annoncé lors de la clôture des comptes au 30 juin 2016.

Cette augmentation au cours du premier semestre 2016 est principalement due à :

- ✓ des coûts non récurrents liés d'une part à la fin de l'étude clinique dans la mastocytose facturée au premier semestre 2016, et à un pic de recrutement de patients fin 2015 dans l'étude de phase 2/3 dans la SLA ayant généré un surcroît d'activité début 2016,
- ✓ aux coûts fixes se rapportant à l'initiation de nouveaux pays et centres cliniques dans ces nouveaux pays pour les 3 dernières études ouvertes en oncologie
- ✓ à des coûts de production de lots pour couvrir la période restante des études cliniques.

L'évolution des charges d'exploitation par semestre depuis le 1^{er} janvier 2015 est la suivante :

En milliers d'euros	S1 2015	S2 2015	S1 2016	S2 2016
Coût des ventes	134	205	128	325
Charges de commercialisation	921	961	496	432
Charges administratives	1 112	1 205	1 498	979
Charges de recherche et développement	11 535	12 176	14 748	13 108
Autres charges opérationnelles	0	0	0	0
Total des charges d'exploitation	13 702	14 547	16 870	14 844

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 31 décembre 2016 correspond à une perte de 30 207 K€, contre une perte de 25 964 K€ au 31 décembre 2015, soit un accroissement du déficit opérationnel de 4 243 K€ (16,3%) pour les raisons exposées ci-dessus et conforme à l'évolution du déficit constaté au 30 juin 2016.

Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2016 est un gain de 2 499 K€ contre une perte 840 K€ un an plus tôt.

Le gain de 2 499 K€ se décompose ainsi :

- ✓ Produits financiers : 3 084K€. Les produits financiers sont principalement relatifs aux :
 - intérêts liés à la rémunération de la trésorerie (44 K€),
 - aux gains de change (89 K€),
 - à l'annulation de la provision des intérêts capitalisés concernant la partie des emprunts obligataires convertie en actions en avril et décembre 2016, comptabilisée en autres produits financiers (2 712 K€)
 - aux intérêts de retards versés par le trésor public suite au retard de paiement du crédit d'impôt recherche 2015 (238 K€) comptabilisés en autres produits financiers.
- ✓ Charges financières : 585 K€. Les charges financières correspondent principalement aux :
 - Intérêts annuels des emprunts obligataires : 53 K€
 - Intérêts capitalisés des emprunts obligataires (intérêts ensuite annulés suite à la conversion des emprunts obligataires) : 315 K€
 - Effets d'actualisation : 105 K€
 - Effets de change : 67 K€

Résultat net

La perte nette s'élève au 31 décembre 2016 à 27 696 K€ contre 26 716 K€ au 31 décembre 2015, en augmentation de 3,7 %, pour les raisons évoquées ci-dessus.

IV. État de la situation bilantielle consolidée

Actif

Compte tenu des perspectives de commercialisation des produits attendus, les frais de développement ont été comptabilisés en charges. Le montant immobilisé correspond essentiellement au coût d'enregistrement des brevets de la Société. Les frais d'enregistrement des brevets de la Société activés en valeurs nettes ont connu une augmentation de 3,1% au 31 décembre 2016, passant de 1 575 K€ au 31 décembre 2015 à 1 624 K€ au 31 décembre 2016.

Les stocks s'élèvent à 134 K€ au 31 décembre 2016 contre 304 K€ au 31 décembre 2015.

Les créances clients sont passées de 316 K€ fin 2015 à 428 K€ au 31 décembre 2016.

Les actifs financiers correspondent à des instruments de trésorerie dont l'échéance est supérieure à trois mois. Au 31 décembre 2016, aucun instrument de trésorerie n'a une échéance supérieure à trois mois.

Les autres actifs courants de la Société sont en hausse de 7 494K€ (15 776 K€ au 31 décembre 2016 contre 8 282 K€ au 31 décembre 2015). Cette augmentation résulte principalement du fait du remboursement de la créance liée au crédit d'impôt recherche 2015 en mars 2017 (5 486 K€).

La trésorerie s'établit à 19 780 K€ au 31 décembre 2016 contre 15 696 K€ au 31 décembre 2015.

Le total de la trésorerie et des actifs financiers courants s'élève à 19 780 K€ au 31 décembre 2016 contre 21 703 K€ au 31 décembre 2015. Ce montant de trésorerie n'intègre pas les 5 486 K€ (hors intérêts moratoires) de remboursement de crédit impôt recherche 2015 versés par l'administration fiscale en mars 2017.

Passif

Les financements utilisés par l'entreprise sont principalement constitués d'émissions d'emprunts obligataires, de bons d'émissions d'actions dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale et le Crédit Agricole et de diverses aides publiques (crédit d'impôt recherche, avances remboursables et subventions).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres de la Société entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016.

<i>(En milliers d'euros) - Normes IFRS</i>	Capitaux propres de la société
Capitaux propres au 31 décembre 2015	(17 259)
Augmentations de capital et primes d'émission nettes des frais	40 899
Résultat global de la période	(27 724)
Options de conversion	(822)
Paiements fondés en actions	202
Capitaux propres au 31 décembre 2016	(4 705)

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres de la Société s'élèvent à (4 705) K€.

Au cours des deux derniers exercices, les principaux mouvements, en dehors des résultats de la période ont été des augmentations de capital en 2016 et 2015 pour des montants respectivement de 40 899 K€ et 25 308 K€.

Les passifs courants s'élèvent à 20 340 K€ au 31 décembre 2016 contre 17 612 K€ à fin 2015, soit une augmentation de 15,5%.

Cette augmentation (2 728 K€) s'explique notamment par les effets suivants :

- l'augmentation des provisions courantes (220 K€), liée à la constitution de provisions pour impôts
- l'accroissement des dettes fournisseurs (2 800 K€)
- la diminution des passifs financiers courants (228 K€), relative notamment aux remboursements des emprunts bancaires et au paiement des intérêts annuels des emprunts obligataires convertis en décembre 2016
- la diminution des autres passifs courants (64 K€).

Les passifs non courants (22 375K€) comprennent principalement des avances conditionnées pour 9 331 K€ et la part des actions de préférence et les différents catégories de BSA créées lors de la conversion de l'emprunt obligataire en décembre 2016 revêtant la définition d'instruments de dette pour 12 358 K€. Ils s'élèvent à 22 375 K€ au 31 décembre 2016 contre 32 225 K€ au 31 décembre 2015, soit une baisse de 9 850 K€ liée notamment à la conversion des obligations convertibles.

V. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir

En 2017, AB Science continue à allouer la majeure partie de ses ressources à la poursuite du développement du masitinib, la molécule la plus avancée de la société.

Suite au dépôt des deux dossiers d'enregistrement auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) en 2016 dans la mastocytose systémique sévère et la sclérose latérale amyotrophique, la décision de l'EMA est attendue en mai 2017 pour la mastocytose systémique sévère et courant du quatrième trimestre 2017 pour la sclérose latérale amyotrophique.

La Société a par ailleurs continué à investir dans les activités de drug discovery afin d'alimenter son portefeuille de molécules et anticipe, sous réserve de disposer des ressources financières nécessaires, de débiter les études précliniques réglementaires de nouvelles molécules issues de son propre programme de recherche.

Prochains rendez-vous financiers 2017

Information financière du 1er semestre 2017 : 31 août 2017

Assemblée générale : 28 Juin 2017

Retrouvez le rapport financier 2016 complet sur www.ab-science.com

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement, dans les cancers, les maladies inflammatoires et les maladies du système nerveux central, en santé humaine et animale.

AB Science a développé en propre un portefeuille d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules ciblées dont l'action consiste à modifier les voies de signalisation intracellulaire. La molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et est développée dans 13 phases 3 chez l'homme, dans le cancer de la prostate métastatique, le cancer du pancréas métastatique, le cancer colorectal métastatique en rechute, le cancer de l'ovaire métastatique en rechute, le GIST, le mélanome métastatique exprimant la mutation c-Kit JM, le lymphome périphérique à cellule T en rechute, l'asthme sévère, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer et la sclérose en plaques progressive. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la société sur le site internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière et relations presse

investors@ab-science.com

ÉTAT DE SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2016

Actif (en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	1 630	1 691
Immobilisations corporelles	214	240
Actifs financiers non courants	48	43
Autres actifs non courants	0	0
Impôts différés	0	0
Actifs non courants	1 892	1 974
Stocks	134	304
Créances clients	428	316
Actifs financiers courants	0	6 007
Autres actifs courants	15 776	8 282
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 780	15 696
Actifs courants	36 118	30 604
TOTAL DE L'ACTIF	38 010	32 578

Passif (en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Capital	386	350
Primes	151 537	110 674
Réserves de conversion	(84)	(77)
Autres réserves et résultats	(156 544)	(128 206)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(4 705)	(17 259)
Participations ne donnant pas le contrôle		
Capitaux propres	(4 705)	(17 259)
Provisions non courantes	686	550
Passifs financiers non courants	21 689	31 229
Autres passifs non courants	0	0
Impôts différés	0	447
Passifs non courants	22 375	32 225
Provisions courantes	220	0
Dettes fournisseurs	16 629	13 829
Passifs financiers courants	8	236
Dettes d'impôt exigible	0	0
Autres passifs courants	3 483	3 547
Passifs courants	20 340	17 612
TOTAL DU PASSIF	38 010	32 578

ÉTAT DE RESULTAT GLOBAL ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2016

<i>(en millier d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires net	1 508	2 284
Autres produits opérationnels	0	0
Total des produits	1 508	2 284
Coût des ventes	(453)	(339)
Charges de commercialisation	(928)	(1 882)
Charges administratives	(2 477)	(2 316)
Charges de recherche et développement	(27 856)	(23 711)
Autres charges opérationnelles	-	-
Résultat opérationnel	(30 207)	(25 964)
Produits financiers	3 084	530
Charges financières	(584)	(1 370)
Résultat financier	2 499	(840)
Charge d'impôt	11	88
Résultat net	(27 696)	(26 716)
Autres éléments du Résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart actuariels	(20)	(42)
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart de change - activités à l'étranger	(8)	(48)
Autres éléments du Résultat global de la période nets d'impôt	(28)	(90)
Résultat global de la période	(27 724)	(26 807)
Résultat net de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(27 696)	(26 716)
Résultat global de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(27 724)	(26 807)
Résultat net par action - en euros	(0,78)	(0,78)
Résultat net dilué par action - en euros	(0,78)	(0,78)

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	(27 696)	(26 716)
- Elimination des amortissements et provisions	981	72
- Elimination des résultats de cessions	0	0
- Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	202	74
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	0	0
- Elimination de la charge / produit d'impôt	(35)	(98)
- Elimination de la variation d'impôt différé	0	0
- Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(4 701)	2 582
- Produits et charges d'intérêts	(2 271)	931
- Flux de trésorerie générés par l'activité avant impôt et intérêts	(33 520)	(23 155)
- Impôts payés / reçus	0	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(33 520)	(23 155)
Acquisitions d'immobilisations	(524)	(618)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Acquisitions d'actifs financiers	0	(6 000)
Produits de cession d'actifs financiers	6 000	5 981
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Intérêts financiers reçus / (versés)	(114)	(84)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	5 362	(722)
Dividendes versés		
Augmentation (Réduction) de capital	32 393	23 620
Emission d'emprunts et encaissements d'avances conditionnées	0	3 376
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(144)	(571)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	32 250	26 425
Incidence des variations de change	(8)	(48)
Incidence des actifs destinés à être cédés	0	0
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Variation de trésorerie par les flux	4 084	2 499
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	15 696	13 197
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	19 780	15 696
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie par les soldes	4 084	2 499